

Sous-préfecture de Pithiviers

ARRETE
modifiant l'arrêté du 27 juin 2014
donnant procuration pour les opérations postales

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'état dans les régions et départements,

Vu le décret en date du 1^{er} janvier 2016 portant désignation de M. Paul LAVILLE, sous-préfet de l'arrondissement de Montargis, chargé de l'intérim du sous-préfet de Pithiviers,

Vu l'arrêté portant délégation de signature à M. Paul LAVILLE, sous-préfet de l'arrondissement de Montargis, en charge de l'intérim du sous-préfet de Pithiviers, en date du 1^{er} janvier 2016

ARRETE

Article 1^{er} : A compter du 29 février 2016, procuration est donnée à MM. EL HAJJI Lotfi, Mmes LASNIER Annie, Audrey LEMAIRE, Blandine VILLETTE, Elisabeth RUFFIE, Anne-Marie ALBOUY afin d'effectuer les opérations postales courantes et retirer les correspondances de toute nature au bureau de Pithiviers.

Article 2 : Le Sous-Préfet est chargé du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs et dont une ampliation sera notifiée aux fonctionnaires délégataires.

Fait à Pithiviers, le 18 février 2016
Le Sous-Préfet de Montargis,
Sous-Préfet de Pithiviers par intérim,

Signé:Paul LAVILLE